

*FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ conformément au Règlement (CE)
No. 1907/2006*

QUELLSCHWEISSMITTEL GEM. NR. 527

Version 3.0

Date d'impression 23.05.2018

Date de révision 10.08.2016

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial : QUELLSCHWEISSMITTEL GEM. NR. 527

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Adhésifs et / ou mastics

Utilisations déconseillées : Actuellement, aucune utilisation contre-indiquée n'a été identifiée

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Brenntag Schweizerhall AG
Elsässerstrasse 231
CH 4002 Basel

Téléphone : +41 (0)58 344 80 00

Téléfax : +41 (0)58 344 82 08

Adresse e-mail : doku@brenntag.ch

Personne responsable/émettrice : Abteilung Produktsicherheit

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence : Centre Suisse d'Information Toxicologique
CH-8032 ZÜRICH
Tel.: +41 (0) 44 251 51 51
Numéro de cas d'urgence national: 145

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008

RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008			
Classe de danger	Catégorie de danger	Organes cibles	Mentions de danger

QUELLSCHWEISSMITTEL GEM. NR. 527

Liquides inflammables	Catégorie 2	---	H225
Irritation oculaire	Catégorie 2	---	H319
Cancérogénicité	Catégorie 2	---	H351
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique	Catégorie 3	Système respiratoire, Système nerveux central	H335, H336
Toxicité aiguë	Catégorie 4	---	H302

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

Effets néfastes les plus importants

- Santé humaine : Se référer à la section 11 pour les informations toxicologiques.
- Dangers physico-chimiques : Se référer à la section 9 pour les informations physicochimiques.
- Effets potentiels sur l'environnement : Se référer à la section 12 pour les informations relatives à l'environnement.

2.2. Éléments d'étiquetage**Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008**

Symboles de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
 H302 Nocif en cas d'ingestion.
 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
 H335 Peut irriter les voies respiratoires.
 H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
 H351 Susceptible de provoquer le cancer.

Conseils de prudence

Prévention : P201 Se procurer les instructions avant utilisation.
 P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
 P261 Éviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols.
 P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne

QUELLSCHWEISSMITTEL GEM. NR. 527

Intervention : P370 + P378 pas fumer.
 En cas d'incendie: Utiliser du sable sec, une poudre chimique ou une mousse anti-alcool pour l'extinction.

Etiquetage supplémentaire:

EUH019 Peut former des peroxydes explosifs.
 EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

- tétrahydrofuranne
- butanone

2.3. Autres dangers

Voir section 12.5 pour les résultats de l'évaluation PBT et vPvB.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Composants dangereux	Concentration [%]	Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)	
		Classe de danger / Catégorie de danger	Mentions de danger
tétrahydrofuranne			
No.-Index : 603-025-00-0	>= 50 - < 70	Flam. Liq.2	H225
No.-CAS : 109-99-9		Acute Tox.4	H302
No.-CE : 203-726-8		Carc.2	H351
CE : 01-2119444314-46-xxxx		Eye Irrit.2	H319
Enregistrement		STOT SE3	H335
butanone			
No.-Index : 606-002-00-3	>= 30 - < 50	Flam. Liq.2	H225
No.-CAS : 78-93-3		Eye Irrit.2	H319
No.-CE : 201-159-0		STOT SE3	H336
CE : 01-2119457290-43-xxxx			
Enregistrement			

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Conseils généraux : Eloigner du lieu d'exposition, coucher. Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

QUELLSCHWEISSMITTEL GEM. NR. 527

En cas d'inhalation	: Transférer la personne à l'air frais. Respiration artificielle en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire. En cas de perte de conscience tourner la personne sur le côté. Consulter un médecin.
En cas de contact avec la peau	: Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. Si l'irritation de la peau persiste, consulter un médecin.
En cas de contact avec les yeux	: Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau, sous les paupières, pendant au moins 5 minutes. Consulter immédiatement un ophtalmologiste. Aller dans une clinique oculaire si possible.
En cas d'ingestion	: Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Ne PAS faire vomir. Appeler immédiatement un médecin. Si une personne vomit et est couchée sur le dos, la tourner sur le côté.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes	: Voir le chapitre 11 pour des informations plus détaillées sur les effets pour la santé et les symptômes.
Effets	: Voir le chapitre 11 pour des informations plus détaillées sur les effets pour la santé et les symptômes.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement	: Traiter de façon symptomatique.
------------	-----------------------------------

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction**

Moyens d'extinction appropriés	: Pulvériser de l'eau ou utiliser de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone.
Moyens d'extinction inappropriés	: Jet d'eau à grand débit

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie	: Les vapeurs peuvent être invisibles et plus lourdes que l'air, et se propager sur le sol. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. La distance de retour de flamme peut être considérable. En cas d'incendie des produits de décomposition dangereux peuvent se former, comme: Monoxyde de carbone, Dioxyde de carbone (CO ₂)
--	--

5.3. Conseils aux pompiers

Équipement de protection	: En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire
--------------------------	--

QUELLSCHWEISSMITTEL GEM. NR. 527

spécial pour les pompiers	autonome. Porter un vêtement de protection adéquat (combinaison complète de protection)
Conseils supplémentaires	: Refroidir par pulvérisation d'eau les récipients fermés se trouvant à proximité de la source d'incendie. L'échauffement provoque une élévation de la pression avec risque d'éclatement. Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles	: Utiliser un équipement de protection individuelle. Tenir à distance les personnes non protégées. Veiller à une ventilation adéquate. Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation.
---------------------------	--

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement	: Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts. Éviter la pénétration dans le sous-sol. En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.
---	--

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage	: Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un matériau absorbant non combustible, (p.e. sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et le mettre dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales / nationales (voir chapitre 13).
Information supplémentaire	: Traiter le produit récupéré selon la section "Considérations relatives à l'élimination".

6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir la section 1 pour l'information de contact en cas d'urgences.
 Voir la section 8 pour l'information sur l'équipement de protection personnelle.
 Voir la section 13 pour l'information sur le traitement de déchets.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger	: Conserver le récipient bien fermé. Assurer une ventilation adéquate. Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Prévoir des douches de sécurité et des fontaines oculaires dans les ateliers où le produit est régulièrement manipulé.
--	---

QUELLSCHWEISSMITTEL GEM. NR. 527

Mesures d'hygiène : Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Conserver dans un endroit avec un sol résistant aux solvants. Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Les vapeurs peuvent être invisibles et plus lourdes que l'air, et se propager sur le sol. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Prendre des mesures pour éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Utiliser uniquement dans un endroit équipé d'une installation antidéflagrante.

Classe de feu : S'entflamment très facilement et se consomment très rapidement; Pec < 21°C

Information supplémentaire sur les conditions de stockage : Conserver hermétiquement fermé dans un endroit sec et frais. Éviter une exposition directe au soleil. Conserver à l'écart de la chaleur. Conserver dans un endroit bien ventilé.

Précautions pour le stockage en commun : Incompatible avec des agents oxydants. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

Classe de stockage (Allemagne) : 3 Substances liquides inflammables

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Pas d'information disponible.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Composant:	butanone	No.-CAS 78-93-3
------------	----------	-----------------

Dose dérivée sans effet (DNEL) / Dose dérivée avec effet minimum (DMEL)

DNEL

Travailleurs, Effets systémiques à long terme, Contact avec la peau : 1161 mg/kg p.c. /jour

DNEL

QUELLSCHWEISSMITTEL GEM. NR. 527

Travailleurs, Effets systémiques à long terme, Inhalation	: 600 mg/m ³
DNEL	
Consommateurs, Effets systémiques à long terme, Contact avec la peau	: 412 mg/kg p.c. /jour
DNEL	
Consommateurs, Effets systémiques à long terme, Inhalation	: 106 mg/m ³
DNEL	
Consommateurs, Effets systémiques à long terme, Ingestion	: 31 mg/kg p.c. /jour

Concentration prédite sans effet (PNEC)

Eau douce	: 55,8 mg/l
Eau de mer	: 55,8 mg/l
Libérations intermittentes	: 55,8 mg/l
STP	: 709 mg/l
Sédiment	: 284,7 mg/kg poids sec (p.s.)
Sol	: 22,5 mg/kg
Empoisonnement secondaire	: 1000 mg/kg aliment

Autres valeurs limites d'exposition professionnelle

Valeurs limites d'exposition indicatives selon les directives 91/322/EEC, 2000/39/EC, 2006/15/EC, 2009/161/EU, Limite d'exposition pondérée dans le temps (TWA):
200 ppm, 600 mg/m³
Indicatif

Valeurs limites d'exposition indicatives selon les directives 91/322/EEC, 2000/39/EC, 2006/15/EC, 2009/161/EU, Seuil limite d'exposition à court terme (STEL)
300 ppm, 900 mg/m³
Indicatif

Switzerland. SUVA, Seuil limite d'exposition à court terme (STEL)
200 ppm, 590 mg/m³

Switzerland. SUVA
Aucun risque pour l'embryon si les valeurs de AGW et de BGW sont respectées.

Switzerland. SUVA, Limite d'exposition pondérée dans le temps (VME):
200 ppm, 590 mg/m³

Switzerland. SUVA, Désignation de la peau:
Peut être absorbé à travers la peau.

QUELLSCHWEISSMITTEL GEM. NR. 527
Indices d'exposition biologique

Suisse. VBT-Valeurs (valeurs limites biologiques en milieu de travail par SUVA), MEK, Urine
2 mg/l, Temps d'échantillonnage: la fin de l'exposition / fin de quart.

Composant: tétrahydrofuranne No.-CAS 109-99-9

Dose dérivée sans effet (DNEL) / Dose dérivée avec effet minimum (DMEL)

DNEL		
Travailleurs, Effets systémiques aigus, Inhalation	:	300 mg/m ³
DNEL		
Travailleurs, Aiguë – effets locaux, Inhalation	:	300 mg/m ³
DNEL		
Travailleurs, Effets systémiques à long terme, Contact avec la peau	:	25 mg/kg p.c. /jour
DNEL		
Travailleurs, Effets systémiques à long terme, Inhalation	:	150 mg/m ³
DNEL		
Travailleurs, Long terme - effets locaux, Inhalation	:	150 mg/m ³
DNEL		
Consommateurs, Effets systémiques aigus, Inhalation	:	150 mg/m ³
DNEL		
Consommateurs, Aiguë – effets locaux, Inhalation	:	150 mg/m ³
DNEL		
Consommateurs, Effets systémiques à long terme, Contact avec la peau	:	15 mg/kg p.c. /jour
DNEL		
Consommateurs, Effets systémiques à long terme, Inhalation	:	62 mg/m ³
DNEL		
Consommateurs, Effets systémiques à long terme, Ingestion	:	15 mg/kg p.c. /jour
DNEL		
Consommateurs, Long terme - effets locaux, Inhalation	:	75 mg/m ³

Concentration prédite sans effet (PNEC)

Eau douce	:	4,32 mg/l
Eau de mer	:	0,432 mg/l

QUELLSCHWEISSMITTEL GEM. NR. 527

Libérations intermittentes	:	21,6 mg/l
Sédiment marin	:	2,3 mg/kg
Sédiment d'eau douce	:	23,3 mg/kg
Sol	:	2,1 mg/kg
STP	:	4,6 mg/l

Autres valeurs limites d'exposition professionnelle

Valeurs limites d'exposition indicatives selon les directives 91/322/EEC, 2000/39/EC, 2006/15/EC, 2009/161/EU, Seuil limite d'exposition à court terme (STEL)
100 ppm, 300 mg/m³
Indicatif

Valeurs limites d'exposition indicatives selon les directives 91/322/EEC, 2000/39/EC, 2006/15/EC, 2009/161/EU, Limite d'exposition pondérée dans le temps (TWA):
50 ppm, 150 mg/m³
Indicatif

Switzerland. SUVA, Désignation de la peau:
Peut être absorbé à travers la peau.

Switzerland. SUVA
Aucun risque pour l'embryon si les valeurs de AGW et de BGW sont respectées.

Switzerland. SUVA, Limite d'exposition pondérée dans le temps (VME):
50 ppm, 150 mg/m³

Switzerland. SUVA, Seuil limite d'exposition à court terme (STEL)
100 ppm, 300 mg/m³

Indices d'exposition biologique

Suisse. VBT-Valeurs (valeurs limites biologiques en milieu de travail par SUVA), tétrahydrofurane, Urine
2 mg/l, Temps d'échantillonnage: la fin de l'exposition / fin de quart.

8.2. Contrôles de l'exposition**Contrôles techniques appropriés**

Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.

Équipement de protection individuelle*Protection respiratoire*

Conseils : En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.
Filtre combiné: A-P2

QUELLSCHWEISSMITTEL GEM. NR. 527*Protection des mains*

Conseils : Porter des gants appropriés.
La matière des gants doit être imperméable et résistante envers le produit / la préparation
Le produit étant un mélange à base de plusieurs substances, la durabilité de la matière du gant ne peut pas être calculée à l'avance et elle doit être testée avant l'utilisation.
Les gants de protection doivent être remplacés dès l'apparition des premières traces d'usure.

Matériel : caoutchouc butyle
délai de rupture : < 25 min
Épaisseur du gant : 0,6 mm

Protection des yeux

Conseils : Lunettes de sécurité à protection intégrale

Protection de la peau et du corps

Conseils : Vêtement de protection résistant aux solvants

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Conseils généraux : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.
Éviter la pénétration dans le sous-sol.
En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Forme : liquide
Couleur : incolore
Odeur : donnée non disponible
Seuil olfactif : donnée non disponible
pH : donnée non disponible
Point de congélation : donnée non disponible
Point/intervalle d'ébullition : 66 °C (1013 hPa)
Point d'éclair : -20 °C
Taux d'évaporation : donnée non disponible

QUELLSCHWEISSMITTEL GEM. NR. 527

Inflammabilité (solide, gaz)	: donnée non disponible
Limite d'explosivité, supérieure	: donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure	: donnée non disponible
Pression de vapeur	: donnée non disponible
Densité de vapeur relative	: donnée non disponible
Densité	: 0,861 g/cm ³ (20 °C)
Solubilité	: donnée non disponible
Coefficient de partage: n-octanol/eau	: donnée non disponible
Température d'auto-inflammabilité	: donnée non disponible
Décomposition thermique	: donnée non disponible
Viscosité, dynamique	: donnée non disponible
Explosibilité	: La formation des mélanges explosifs d'air et vapeur est possible.
Propriétés comburantes	: donnée non disponible

9.2. Autres informations

Pas de données supplémentaires disponibles.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Conseils : Risque de formation de mélanges explosibles au contact de l'air. Prendre les mesures contre l'accumulation de charges électrostatiques.
Ignition avec flammèche.

10.2. Stabilité chimique

Conseils : Peut former des peroxydes en contact avec l'air ou l'oxygène.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Formation des peroxydes possible. Risque d'explosion.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter : Chaleur, flammes et étincelles. Éviter l'humidité.

10.5. Matières incompatibles

QUELLSCHWEISSMITTEL GEM. NR. 527

Matières à éviter : Oxydants forts, Acides forts et bases fortes

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : En cas d'incendie: Oxydes de carbone

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques
11.1. Informations sur les effets toxicologiques
Données pour le produit
Toxicité aiguë
Oral(e)

donnée non disponible

Inhalation

donnée non disponible

Dermale

donnée non disponible

Irritation
Peau

donnée non disponible

Yeux

donnée non disponible

Sensibilisation

donnée non disponible

Effets CMR
Propriétés CMR

Cancérogénicité : donnée non disponible

Mutagénicité : donnée non disponible

Toxicité pour la reproduction : donnée non disponible

QUELLSCHWEISSMITTEL GEM. NR. 527**Toxicité pour un organe cible spécifique****Exposition unique**

donnée non disponible

Exposition répétée

donnée non disponible

Autres propriétés toxiques**Toxicité à dose répétée**

donnée non disponible

Danger par aspiration

donnée non disponible

Information supplémentaire

Expérience de l'exposition humaine : L'inhalation des vapeurs à des concentrations élevées peut provoquer des symptômes tels que maux de tête, vertiges, fatigue, nausées et vomissements.,

Composant:	butanone	No.-CAS 78-93-3
------------	----------	-----------------

Toxicité aiguë**Oral(e)**

DL50 : > 2193 mg/kg (Rat) (OCDE ligne directrice 423)

Inhalation

CL50 : 34 mg/l (Rat; 4 h)

Dermale

DL50 : > 5000 mg/kg (Lapin) (OCDE ligne directrice 402)

Irritation**Peau**

Résultat : Pas d'irritation de la peau (Lapin; 4 h) (OCDE ligne directrice 404)
L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

QUELLSCHWEISSMITTEL GEM. NR. 527**Yeux**

Résultat : Irritation des yeux (Lapin) (OCDE ligne directrice 405)

Sensibilisation

Résultat : non sensibilisant(e) (Test de Buehler; Dermale; Cochon d'Inde)
(OCDE ligne directrice 406)

Effets CMR**Propriétés CMR**

Cancérogénicité : Aucun effet carcinogène démontré.

Mutagénicité : Les tests in vitro n'ont pas montré des effets mutagènes
Les tests in vivo n'ont pas montré d'effets mutagènes

Tératogénicité : Les tests sur les animaux n'ont montré aucun effet sur le
développement du fœtus.

Toxicité pour la reproduction : Ne doit pas altérer la fertilité.
Références croisées

Génotoxicité in vitro

Résultat : négatif (Hépatocytes de rat) (OCDE ligne directrice 473)

négatif (Cellules de lymphome de souris) (OCDE ligne directrice
476)

négatif (Salmonella typhimurium) (OCDE ligne directrice 471)

Génotoxicité in vivo

Résultat : négatif (Souris, mâle et femelle)
(OCDE ligne directrice 474)

Tératogénicité

NOAEC Développement : 1.002 ppm
(Rat)
(18 jr; 7 heures / jour)
(OCDE ligne directrice 414)
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification
ne sont pas remplis.

LOAEC Développement : 3.000 ppm
(Rat)
(18 jr; 7 heures / jour)

QUELLSCHWEISSMITTEL GEM. NR. 527

(OCDE ligne directrice 414)
Perte de poids

Toxicité pour un organe cible spécifique
Exposition unique

Remarque : Organes cibles: Système nerveux central
Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Exposition répétée

Remarque : Pas d'effets significatifs ou de dangers critiques connus.

Autres propriétés toxiques
Toxicité à dose répétée

NOAEC : 5041 ppm
(Rat, mâle et femelle)
(Inhalation; vapeur; 4 mois; 6 heures/jour) (OCDE ligne directrice 413)
On n'a observé aucun effet secondaire néfaste pendant les tests sur la toxicité à dose répétée

Danger par aspiration

Aucune classification comme toxique pour l'exposition par aspiration,

Information supplémentaire

Expérience de l'exposition humaine : L'inhalation des vapeurs à des concentrations élevées peut provoquer des symptômes tels que maux de tête, vertiges, fatigue, nausées et vomissements.
Une exposition chronique peut provoquer une dermatite.,

Composant: tétrahydrofuranne No.-CAS 109-99-9

Toxicité aiguë
Oral(e)

DL50 : 1650 mg/kg (Rat)

Inhalation

CL50 : $\geq 14,7$ mg/l (Rat; 6 h; vapeur) (méthode US-EPA)

Dermale

QUELLSCHWEISSMITTEL GEM. NR. 527

DL50 : > 2000 mg/kg (Lapin)

Irritation**Peau**

Résultat : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Yeux

Résultat : Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation

Résultat : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets CMR**Propriétés CMR**

Cancérogénicité : Susceptible de provoquer le cancer.

Mutagénicité : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Tératogénicité : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour un organe cible spécifique**Exposition unique**

Inhalation : Organes cibles: Système respiratoire
Peut irriter les voies respiratoires.

Exposition répétée

Remarque : La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition répétée.

Autres propriétés toxiques**Danger par aspiration**

Aucune classification comme toxique pour l'exposition par

QUELLSCHWEISSMITTEL GEM. NR. 527

aspiration,

RUBRIQUE 12: Informations écologiques
12.1. Toxicité

Composant:	butanone	No.-CAS 78-93-3
------------	----------	-----------------

Toxicité aiguë
Poisson

CL50	:	2993 mg/l (Pimephales promelas; 96 h) (Essai en statique; OCDE ligne directrice 203)
------	---	--

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques

CE50	:	308 mg/l (Daphnia magna; 48 h) (Essai en statique; OCDE Ligne directrice 202)
------	---	---

algue

CE50	:	1972 mg/l (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes); 72 h) (Essai en statique; Fin: Taux de croissance; OCDE Ligne directrice 201)
------	---	---

Bactérie

CE0	:	1150 mg/l (Pseudomonas putida; 16 h) (Essai en statique; DIN 38412)
-----	---	---

Composant:	tétrahydrofuranne	No.-CAS 109-99-9
------------	-------------------	------------------

Toxicité aiguë
Poisson

CL50	:	2160 mg/l (Pimephales promelas; 96 h) (OCDE ligne directrice 203)
------	---	---

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques

CL50	:	3485 mg/l (Daphnia magna (Grande daphnie); 48 h) (OCDE Ligne directrice 202)
------	---	---

algue

NOEC	:	3700 mg/l (Scenedesmus quadricauda (algues vertes); 8 jr)
------	---	---

Bactérie

QUELLSCHWEISSMITTEL GEM. NR. 527

CI50 : 460 mg/l (boues activées)

Toxicité chronique
Poisson

NOEC : 216 mg/l (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête); 33 jr)

12.2. Persistance et dégradabilité
Données pour le produit
Persistance et dégradabilité
Persistance

 Résultat : Le produit est insoluble et flotte sur l'eau.
Le produit s'évapore facilement de la surface de l'eau.

Résultat :

Composant: butanone No.-CAS 78-93-3
Persistance et dégradabilité
Persistance

 Résultat : Transformation due à l'hydrolyse ne devrait pas être significative.
Transformation due à la photolyse ne devrait pas être significative.

Biodégradabilité

 Résultat : 98 % (Durée d'exposition: 28 jr)(OCDE ligne directrice 301D)
Facilement biodégradable.

Composant: tétrahydrofuranne No.-CAS 109-99-9
Persistance et dégradabilité
Persistance

Résultat : donnée non disponible

Biodégradabilité

 Résultat : 39 % (Durée d'exposition: 28 jr)(OCDE ligne directrice 301D)
Intrinsèquement biodégradable.

 Résultat : 61 % (Durée d'exposition: 52 jr)(OCDE ligne directrice 301D)
Intrinsèquement biodégradable.

QUELLSCHWEISSMITTEL GEM. NR. 527
12.3. Potentiel de bioaccumulation

Composant:	butanone	No.-CAS 78-93-3
Bioaccumulation		

Résultat : log Kow 0,3 (40 °C)
Ne montre pas de bioaccumulation.

Composant:	tétrahydrofuranne	No.-CAS 109-99-9
Bioaccumulation		

Résultat : log Kow 0,46
BCF: 3,16 ((calculé))
Une bioaccumulation n'est pas à envisager.

12.4. Mobilité dans le sol

Composant:	butanone	No.-CAS 78-93-3
Mobilité		

Eau : Devrait rester dans l'eau ou migrer vers le sol., Le produit est partiellement soluble dans l'eau.

Composant:	tétrahydrofuranne	No.-CAS 109-99-9
Mobilité		

: Ce produit est susceptible de rester dans les différents compartiments de l'environnement lors de son rejet.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Données pour le produit		
Résultats des évaluations PBT et vPvB		

Résultat :
Résultat : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

Composant:	butanone	No.-CAS 78-93-3
Résultats des évaluations PBT et vPvB		

Résultat : Cette substance n'est pas considérée comme persistante, ni

QUELLSCHWEISSMITTEL GEM. NR. 527

bioaccumulable ni toxique (PBT)., Cette substance n'est pas considérée comme très persistante et très bioaccumulable (vPvB).

Composant:	tétrahydrofuranne	No.-CAS 109-99-9
-------------------	--------------------------	-------------------------

Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultat : Cette substance n'est pas considérée comme persistante, ni bioaccumulable ni toxique (PBT)., Cette substance n'est pas considérée comme très persistante et très bioaccumulable (vPvB).

12.6. Autres effets néfastes

Données pour le produit

Information écologique supplémentaire

Résultat : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts. Éviter la pénétration dans le sous-sol.

Résultat :

Composant:	butanone	No.-CAS 78-93-3
-------------------	-----------------	------------------------

Information écologique supplémentaire

Résultat : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts. Éviter la pénétration dans le sous-sol.

Composant:	tétrahydrofuranne	No.-CAS 109-99-9
-------------------	--------------------------	-------------------------

Information écologique supplémentaire

Résultat : Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Produit : L'élimination avec les déchets normaux n'est pas permise. Une élimination comme déchet spécial est nécessaire conformément à la réglementation locale. Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts. Contacter les services d'élimination de déchets.

Emballages contaminés : Les emballages contaminés doivent être vidés aussi complètement que possible et peuvent alors, après nettoyage adéquat, faire l'objet d'une récupération. Les emballages ne pouvant pas être nettoyés doivent être évacués de même manière que le produit. Ne pas brûler les fûts vides ni les exposer au chalumeau. Risque d'explosion.

QUELLSCHWEISSMITTEL GEM. NR. 527

Numéro européen d'élimination des déchets : Aucun code déchet du catalogue européen des déchets ne peut être attribué à ce produit, car seule l'utilisation qu'en fait l'utilisateur permet cette attribution.
Le code déchet est établi en consultation avec la déchetterie.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**14.1. Numéro ONU**

1993

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR : LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A.
(Tétrahydrofuranne, butanone)

Prescription particulière 640D
RID : LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A.
(Tétrahydrofuranne, butanone)

Prescription particulière 640D
IMDG : FLAMMABLE LIQUID, N.O.S.
(Tetrahydrofuran, Ethyl methyl ketone (Methyl ethyl ketone))

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

ADR-Classe : 3
(Étiquettes; Code de classification; Numéro d'identification du danger; Code de restriction en tunnels) 3; F1; 33; (D/E)

RID-Classe : 3
(Étiquettes; Code de classification; Numéro d'identification du danger) 3; F1; 33

IMDG-Classe : 3
(Étiquettes; No EMS) 3; F-E, S-E

14.4. Groupe d'emballage

ADR : II
RID : II
IMDG : II

14.5. Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement selon l'ADR : non
Dangereux pour l'environnement selon RID : non
Polluant marin selon le code IMDG : non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable

QUELLSCHWEISSMITTEL GEM. NR. 527

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

IMDG : Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Données pour le produit

Autres réglementations : Restrictions professionnelles : Selon la directive 92/85/CEE concernant la sécurité et la santé des employées enceintes au travail et la directive 94/33/CE sur la protection des jeunes au travail

CPID : 279396-87

Seuils quantitatifs OPAM : 20.000 kg (2015 déterminé par RS814.012 Ann. 1 ch. 4)

Composant: tétrahydrofuranne No.-CAS 109-99-9

EU. REACH, Annexe XVII, Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances dangereuses et de certains mélanges et articles dangereux. : Point n°: , 40; Listé

Switzerland. VOC, Annex I (Substances) : Numéro de tarif: 2932.1100

Composant: butanone No.-CAS 78-93-3

Règlement (CE) 273/2004, précurseurs de drogues, Catégorie : Les substances réglementées du code de la nomenclature combinée (NC): , 2914 12 00; Substance classifié, dans la nomenclature combinée

EU. REACH, Annexe XVII, Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances dangereuses et de certains mélanges et articles dangereux. : Point n°: , 40; Listé

Suisse. Liste des : Limite d'exportation total par année pour les pays désignés: 50,

QUELLSCHWEISSMITTEL GEM. NR. 527

stupéfiants G: Produits chimiques auxiliaires soumis à des mesures de contrôle BetmKV, Narcotiques Listes ordonnance (BetmVV-EDI)

kg; Tableau g: adjuvants chimiques soumis à des mesures de contrôle OCStup.

Switzerland. VOC, Annex I (Substances) : Numéro de tarif: 2914.1200

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

donnée non disponible

RUBRIQUE 16: Autres informations**Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 2 et 3.**

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H351	Susceptible de provoquer le cancer.

Information supplémentaire

Les principales références bibliographiques et sources de données : Des informations de notre (nos) fournisseur(s) et données issues de la base des substances enregistrées de l'Agence Européenne des Produits Chimiques (ECHA) ont été utilisées pour créer la présente fiche de données de sécurité.

Autres informations : Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont basées sur l'état de nos connaissances, à la date indiquée.
Les informations données dans la présente fiche doivent être considérées comme une description des exigences sécurité concernant le produit, elles ne doivent pas être considérées comme une garantie ou une spécification qualité et n'ont pas de valeur contractuelle sur les propriétés de celui-ci.
Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité concernent le produit spécifiquement désigné, et ne peuvent pas être valides s'agissant du produit associé à un autre produit ou à un procédé, à moins que cela soit spécifié dans le texte du présent document.

|| Indique la section remise à jour.